



# Compte Rendu du Conseil Syndical

## Du lundi 14 Février 2022

---

### Participants

#### Étaient présents :

Mesdames Sandrine BOUX, Anne-Marie CHIRON, Aurélie LEGAGNEUX, Virginie LENTZ, Véronique MOUNY  
Messieurs Philippe BODET, Laurent DARE, Nicolas HOLVECK, Jean-Michel GUILPIN, Thomas HAILLOT,

Étaient absents : Madame Aurélie CADIC, Monsieur Fabien LENTZ,

### Ordre du Jour

#### 1) Point sur les charges du 1<sup>er</sup> trimestre 2022

Monsieur GUILPIN (syndic) fait un point sur la rentrée des charges au 1<sup>er</sup> trimestre 2022

Secteur NORD : A jour

Secteur EST : A jour pour 2022 mais Mr BODET cogérant fait remarquer qu'il manque toujours les charges  
Du 4<sup>ème</sup> trimestre 2021 pour 1 copropriétaire

Secteur SUD : Il manque les charges d'1 copropriétaire.

Secteur OUEST : Il manque les charges de 3 copropriétaires.

Des rappels seront faits dans les prochains jours

#### 2) Gestion de notre employé

Comme indiqué dans notre compte rendu du 16 Décembre 2021 une nouvelle organisation a été mise en place  
Par le nouveau conseil syndical et c'est maintenant conjointement Mme BOUX, Mr HAILLOT et Mr GUILPIN qui  
Auront la gestion de notre employé avec Mlle LENTZ en cas d'absences.

Monsieur GUILPIN indique qu'un téléphone professionnel a été remis à Mr HEUDRE afin de ne plus le contacter  
Sa ligne personnelle, un équipement entier lui a également été remis en décembre, il laisse la parole à Mme  
BOUX et Mr HAILLOT.

Ils indiquent qu'ils ont rencontrés Mr HEUDRE en janvier afin de faire le point et de trouver une solution pour  
Améliorer les échanges et la relation et de ce fait retrouver un vrai travail en équipe.

L'échange a été constructif Mr HEUDRE faisant part de ses sentiments et ce qui avait motivé sa demande de  
Rupture conventionnelle.

A la suite de ses échanges il a été établi un tableau EXCEL afin de savoir le temps passé dans chaque secteur et  
De voir comment optimiser le temps.

Il a été également demandé à Mr HEUDRE de nous dresser un inventaire précis du matériel et de son état.

De plus Mr HEUDRE n'ayant jamais eu d'entretien individuel depuis son embauche nous l'avons mis en place le  
4 février avec un document écrit et signé par nous-mêmes et Mr HEUDRE.

Nous lui avons fixés des objectifs et nous avons mis en place une façon de travailler ensemble.

Nous rappelons que cet entretien est une obligation de la loi et sera réalisé tous les 2 ans.

Monsieur HEUDRE nous a demandé une carte bancaire pour les achats mais compte tenu de notre  
Fonctionnement aujourd'hui (remboursement immédiat des achats effectués par Mr HEUDRE ou achat en direct  
Par le SYNDIC) nous n'en voyons pas l'utilité au regard du coût.

D'autre part Mr HAILLOT indique le souhait de Mr HEUDRE de changer ses horaires de travail au 4 Avril.

Syndicat coopératif des copropriétaires de la Croix d'Autel  
6, place Ravel 95300 ENNERY  
Tél : 06 95 88 97 89  
Email : [syndic95@yahoo.fr](mailto:syndic95@yahoo.fr)  
site : <http://croixdautel.fr>



Pour rappel ses anciens horaires sont  
Du lundi au jeudi 9h à 13H et 13h30 à 17H  
Le vendredi 9h à 13h et 13h30 à 16h30

Sa demande :

Du lundi au jeudi 9h à 13H et 13H30 à 17H30  
Le vendredi 9h à 14H

Nous acceptons cette modification d'horaires, un avenant à son contrat de travail sera fait

Mr GUILPIN indique que Mr HEUDRE à passé une visite médicale le 27 janvier et rappel qu'elle aurait dû être Réalisée à l'embauche, elle est obligatoire et la prochaine aura lieu en fin d'année.

Suivant une obligation de la loi nous avons mis en place dans le local un affichage obligatoire.

Mme BOUX et Mr HAILLOT indiquent qu'ils pensent qu'avec ses nouvelles mesures que le travail sera plus Constructif.

## 2) Demandes de travaux

Mme MARTIN au 20 Rue du chêne demande l'autorisation de refaire sa toiture en tuiles suivant la recommandation du cahier des charges nous donnons notre accord

Mr HECQ 16 Rue du Cerisier demande l'autorisation de refaire son devant de pavillon à ses frais en l'aménageant avec des rosiers, du copeau, un palmier et du gazon synthétique de bonne qualité.

Accord lui est donné en tenant compte de la spécificité de son terrain et de mettre le gazon synthétique autour du palmier et le long du pavillon.

En effet il est impossible sur ce terrain de passer la tondeuse et très difficile avec un autre matériel.

## 5) Informations diverses

Mr GUILPIN indique que nous avons une grosse réparation à faire sur le camion et que nous attendons la pièce bloquée en Italie et de ce fait il est impossible d'aller en déchèterie pour le moment.

Mr HAILLOT indique que nous allons également remettre en état le terrain de pétanque et pourquoi pas autour déposer des bancs afin de rendre cet espace convivial.

Il indique également que Mr HEUDRE à dans l'idée de faire un espace fleuri sur la place du noyer pour remplacer de vieux arbustes.

Mr GUILPIN indique que sur l'initiative et l'idée de Mr HEUDRE une bibliothèque partagée a été installée dans l'ancienne cabine téléphonique allée messenger et demandera peut être à l'avenir à des enfants de la copropriété d'y déposer des dessins afin de la rendre plus joyeuse.

La prochaine assemblée générale est fixée au Vendredi 13 Mai

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h45

Date de la prochaine réunion : Non fixée, en fonction des événements à venir.